

Le mot du maire,

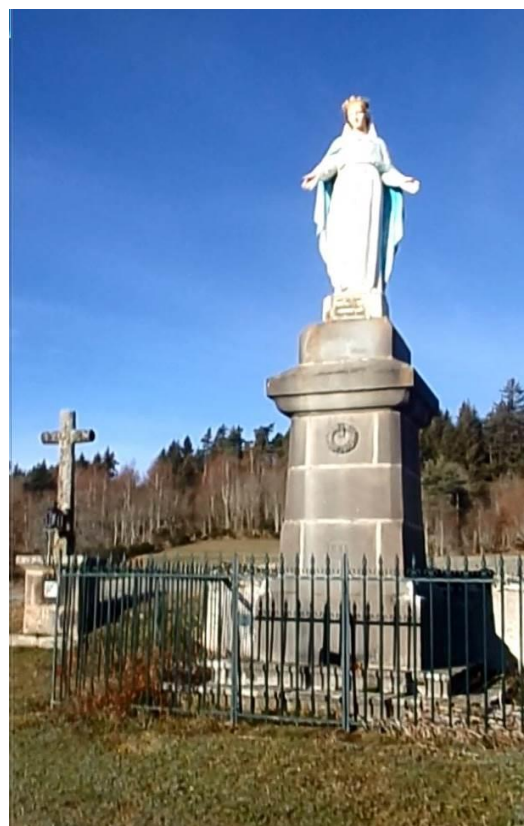
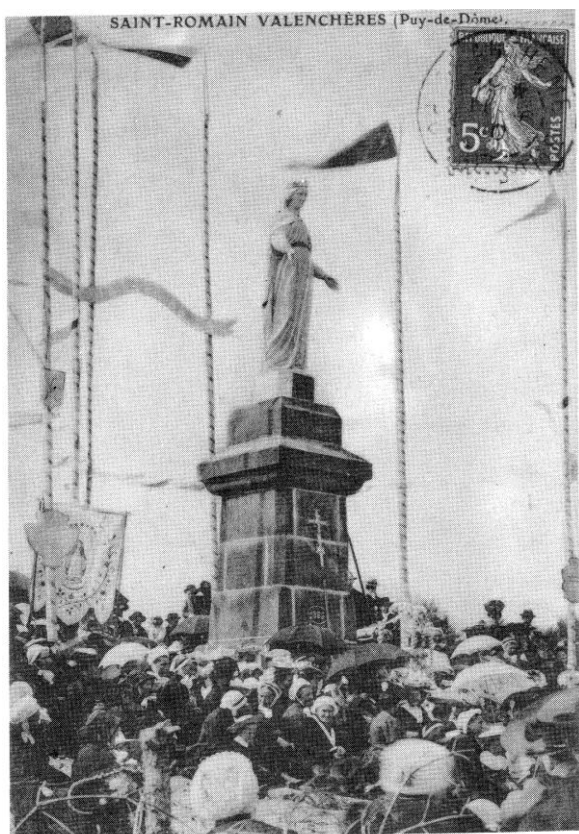
Discours sur la paix

*Vers la fin d'un discours extrêmement important
le grand homme d'Etat trébuchant
sur une belle phrase creuse
tombe dedans
et désespéré la bouche grande ouverte
haletant
montre les dents
et la carie dentaire de ses pacifiques raisonnements
met à vif le nerf de la guerre
la délicate question d'argent.*

En 1946, jacques PREVERT se moque de la politique et de l'homme d'état tout puissant.

Nous allons attaquer notre 2019^{ième} voyage autour du soleil, je vous souhaite à tous un très bon voyage, loin des conflits et des drames.

Bernard BATISSON



TRAVAUX

LAVOIRS :

Les travaux du lavoir des Côtes ont été terminés par les agents communaux, Bernard et Cyrille.

L'ACAAP se chargera de la scénographie.

Une inauguration sera organisée aux beaux jours.



ECLAIRAGE PUBLIC :

Des travaux de baisse d'intensité de l'éclairage public ont été réalisés à l'automne par l'entreprise Bouygues dans le Bourg et tous les villages. Ce programme d'un montant de 8739,05 € HT est financé à hauteur de 55% par les Certificats d'Economie d'Energie, en partenariat avec la communauté de communes d'Ambert Livradois Forez inscrite dans les TEPCV (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte), 25% par le SIEG, reste à charge de la commune 1747,80 €

VOIRIES COMMUNALES :

La commune envisage de réaliser en 2019, l'aménagement et la remise en état des voies communales suivantes :

- Voie communale n°2 dit du haut du Bourg sur 125 ml
- Voie communale n°15 chemin de la Fougère sur 600 ml
- Voie communale n°11 chemin du Lac sur 300 ml
- Voie communale n°6 chemin du Genestier sur 500 ml
- Voie communale n°8 La Thiolière sur 300 ml
- Voies communales n°2-4-5 en renforcement en graves naturelles déclassées sur 300 ml pour la voie n°2, 200 ml pour les voies n°4 et 5

Les travaux envisagés comprennent :

- Renforcement des couches de roulement en graves bitume et enduit-bi-couche ou en enrobés pour la voie communale n°2

Ces travaux dont le montant s'élève à la somme de **62 907 Euros hors taxe** sont subventionnables au titre des travaux de voirie communale dans le cadre de la **dotacion d'équipement des territoires ruraux subvention état, ainsi que du FIC subvention départementale.**

Le sentier **Le Lac à Vanges** va être débroussaillé par **l'Esat Val dore** pour un montant 1080 €
Voirie forestière

Concernant les travaux de Besse et Bessette, la commune est toujours en attente du paiement des subventions européennes accordées en décembre 2015, les travaux sont terminés depuis l'automne 2017.

Cette année, pour les travaux de la 2^{ème} tranche de Besse et ceux de la Combe et Autres, nous sommes en attente de l'accord de subvention.

Commémoration du 11 novembre :

Cette année, la cérémonie de commémoration de la fin de la guerre de 14-18 a eu lieu le 18 novembre. A cette occasion, un nombre important de citoyens s'est rassemblé autour de monument aux morts. Après les discours de Mr le Maire et de Mr Fougerouse, Manon et Lyra CATALA ont fait une lecture émouvante du poème de Rimbaud, « Le dormeur du val ». La municipalité a ensuite convié l'ensemble des personnes présentes à partager le verre de l'amitié au multiple rural.



Le dormeur du val

*C'est un trou de verdure où chante une rivière,
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.*

*Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort ; il est étendu dans l'herbe, sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.*

*Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme
Sourirait un enfant malade, il fait un somme :
Nature, berce-le chaudement : il a froid.*

*Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine,
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.*

Arthur Rimbaud



NOUVEAUX HORAIRES DES DECHETTERIES A COMPTE DE JANVIER 2019

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Saint ANTHEME Les Gourmets 04 73 95 86 99 BOUCHAMA Yamina	9h à 12h 14h à 17h			9h à 12h 14h à 17h		9h à 12h 14h à 17h30
VIVEROLS En face scierie 04 73 95 34 58 DAVIER Valérie		9h à 12h 14h à 17h		9h à 12h 14h à 17h		9h à 12h 14h à 17h30

VERS LE ZERO PESTICIDE DANS MA COMMUNE : LA CC ALF NOUS ACCOMPAGNE AVEC LA FREDON AUVERGNE !

Depuis le 1er janvier 2017, en application de la Loi Labbé, les collectivités locales et les établissements publics n'ont plus le droit d'utiliser les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics*.

(*sauf exception : cimetières, terrains de sports, zones à faibles risques,...)

En nous engageant à gérer nos espaces publics sans avoir recours aux pesticides, nous souhaitons offrir à nos habitants un environnement plus respectueux de leur santé, en préservant notamment la qualité de l'eau et de l'air de notre territoire.

La Communauté de Communes d'Ambert Livradois Forez a investi dans du matériels collectifs de désherbage et de broyage, financé à hauteur de 80% par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.



COMMANDE GROUPEE DE FIOUL :

Suite à l'augmentation incessante du prix du fioul et à l'initiative de Patricia CHARTIOT, une première commande groupée a été faite en septembre, afin de négocier un tarif auprès de GEDIMAT-BOROMAT.

Les dates de commande 2019 ont été fixées comme suit :

Le 15 janvier, le 15 mars, le 15 mai, le 15 septembre et le 15 novembre.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter Patricia au 06 18 09 78 92 de 8 à 20h

RECENSEMENT :

Le recensement de la population aura lieu dans notre commune entre le 17 janvier et le 16 février 2019. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à notre agent recenseur volontaire, madame Marianne BUISSON du hameau de La Fougère.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Pour l'année 2019, la date limite pour les inscriptions sur les listes électorales n'est plus fixée au 31 décembre, mais le dernier jour du deuxième mois précédent celui du scrutin. Par exemple, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019 la date butoir est fixée au 30 mars 2019.

QUELQUES DATES A RETENIR :

<i>Vœux du maire :</i>	le 5 janvier à partir de 11h à la salle communale
<i>AG comité des fêtes :</i>	le 5 janvier à 20h à la salle communale
<i>Choucroute CF :</i>	le 16 février à partir de 20h à la salle communale
<i>Soirée cabaret de la chasse :</i>	le 16 mars à partir de 20h à la salle communale
<i>Foucat de l'ACAAP :</i>	date à confirmer, probablement le 22 juin
<i>Fête patronale :</i>	le 20 et 21 juillet
<i>Jeux interclochers :</i>	le 11 Août à Raffiny
<i>Doigts de fées :</i>	Sortie annuelle 1 ^{er} ou 2 ^{ème} samedi de septembre

ETAT CIVIL 2017 :

Naissances : Aucune

Mariages, Pacs : Françoise ROUDIER et Christian BASMAGI habitant Lyon et en résidence secondaire au hameau du Lac

Décès : Madame Thérèse BATISSON née FOLLEAS de Clermont-Fd, le 4 avril
Madame Hermence CHANOVE née TRIBU du hameau des Côtes, le 30 mai
Monsieur Dominique FOUGEROUSE du hameau du Lac, le 17 août

Nouveaux habitants :

Mr et Mme FANTIN ont acheté la maison Ferragne du hameau de Raffiny en vue d'une résidence principale à l'issue des travaux.

Mr et Mme TOUNEBIZE ont repris la maison Ferragne du hameau du Lac.

UN MOMENT DE DETENTE avec....

Les mots croisés de Mr le maire :

Réponse du précédent numéro :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	L	A	U	T	O	R	I	C	H	E
2	O	C	C	I	T	A	N	I	E	
3	S	T	A	B	I	L	O		B	U
4	S	I		E	T	E	U	L	E	S
5	E	V	I	T	E		I	A	R	A
6	D	I	T		S	T	E		G	
7	A	S	A	P		A	S	T	E	R
8	T	T	C		U	N		O	U	I
9		E	H	O	N	T	E		S	O
10	A	S	I	N	I	E	N	N	E	S

Nouvelle grille :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement :

- 1- Hameau au bord de l'eau
- 2- Vacancier du 8^{ième} ; Post-scriptum
- 3- Sans activité ; Nord du Soudan
- 4- Activité
- 5- Religion voilée
- 6- Réflexion enfantine ; Entrée
- 7- Rendue lisse ; Appris
- 8- On les étend pour pêcher
- 9- Ligne d'amarrage ; Pareil
- 10- Filets en mer ; note

Verticalement :

- 1- Armoire d'autel
- 2- Arbre à boules ; Extrémité
- 3- Diplopodes ; Malin
- 4- Enlever ; Touché heureux
- 5- Démonstratif ; Etre conjugué
- 6- Fleuve de Sibérie
- 7- Enlever l'oeil
- 8- Bien ; Coordination
- 9- Livre d'église
- 10- Article d'oued ; Regardé ; Note

C'EST DÉJÀ FINI

La photo mystère :



La photo mystère du précédent bulletin représentait le hameau du Lac.

Nouveau hameau :



Réponse dans le prochain numéro

SECRETARIAT DE MAIRIE :

La mairie est ouverte au public :

- Le mercredi matin de 10 à 12 heures
- Le jeudi après-midi du 14 à 18 heures
- Le samedi matin de 10 à 12 heures



04 73 95 42 56



Saint-romain.mairie@wanadoo.fr

Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous

TRADITION :

Le maire et les conseillers municipaux vous invitent à fêter la nouvelle année, le samedi 5 janvier 2019 à partir de 11 heures, à la salle communale.